

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 1

Artikel: En marge du Congrès du Rhône à Avignon... : le français et les patois
Autor: Kissling, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227599>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En marge du Congrès du Rhône à Avignon...

Le français et les patois

Si nous abordons à nouveau ce sujet, c'est tout simplement pour constater un fait acquis : les dialectes ne nuisent en aucune façon à la langue française.

Nous l'avons relevé déjà il y a une année : les entretiens qui ont eu lieu à ce sujet au congrès d'Avignon ont, en quelque sorte, consacré cette vérité. C'est donc une question qui ne se pose plus pour ceux qui s'intéressent aux dialectes.

En France, l'enseignement facultatif des dialectes est autorisé pendant les heures consacrées aux loisirs organisés.

Pour l'enseignement du provençal, un instituteur publia, à l'intention de ses collègues, un petit opuscule mensuel de quatre pages qui est destiné, non seulement à maintenir, mais à apprendre l'écriture de la langue de Mistral.

Les pédagogues qui le désirent sont donc, de ce fait, en possession d'un manuel d'enseignement.

Nous tenions à relever ici l'intéressante initiative de cet instituteur de Provence.

Pas par simple curiosité. Pour poser une question, plutôt deux.

Et nous les posons aux professeurs et instituteurs (masculins et féminins) qui

vouent leur intérêt aux patois vaudois.

Première question : Pistent-ils que l'enseignement de nos dialectes pourraient être repris dans nos écoles, sous réserve, bien entendu, de l'approbation du Département de l'instruction publique ?

Deuxième question : Se trouverait-il un pédagogue vaudois qui entreprendrait une tâche semblable à celle de son collègue provençal, dont nous venons de parler ?

A la veille de notre 4^{me} Comptoir et 8^{me} assemblée patoisanne, nous posons ces questions très objectivement, en pensant aussi à ces voix jeunes que, selon toute probabilité, nous aurons l'occasion d'entendre le 16 septembre.

Henri Kissling.

Une "PERMANENCE" deux fois par mois...

Pour permettre aux amis du Nouveau Conteur vaudois et à nos correspondants de se rencontrer et de deviser des choses qui intéressent notre revue mensuelle, son rédacteur M. R. Molles institue, à partir du mois de septembre, une « permanence » deux fois par mois, le lundi de 17 h. à 19 h., au Buffet de la Gare de Lausanne, II^{me} classe.

Les dates de ces deux réunions amicales où chacun viendra à loisir seront publiées chaque mois dans le Nouveau Conteur.

Permanence pour septembre : lundi 18, de 17 à 19 h.

Permanence pour octobre : Lundi 2 et lundi 23, de 17 à 19 h.

Bienvenue est d'ores et déjà souhaitée à tous.

La Rédaction.

Vous verrez mieux, c'est certain, en consultant CLAUDE, l'opticien de la rue Neuve 8, LAUSANNE